



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

RMI

Question écrite n° 49506

Texte de la question

M. Leonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur les préoccupations des maires de France (la Lettre de l'association des maires de France - no 19) à l'égard d'un maire qui s'est vu refuser l'allocation du RMI et vit, depuis dix-sept mois, de sa seule indemnité d'elu, sans couverture sociale. Le refus de le faire disposer du RMI est d'autant plus étonnant que ce cas est, en tous points, similaire à celui d'un autre maire du Gard qui a fait l'objet d'une intervention positive du ministre du travail et des affaires sociales, intervention qui ne semble pas avoir fait jurisprudence. Il lui demande de lui préciser, puisqu'il a été alerté par l'association des maires de France, de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle tendant à régulariser la situation des maires allocataires du RMI, notamment dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49506

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1293